

**COMITÉ SYNDICAL DU PETR DU PAYS RUFFÉCOIS
SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2023**

Séance n°7 du 29 septembre 2023

Délibération n°DEL2023112901

Objet : appel à projet « nature et transitions ».

40 délégués
Quorum : 21 délégués

Nombre de présents : 26
Nombre d'excusés : 8 dont 1 avec pouvoir
Nombre d'absents : 6

Le 29 novembre 2023 à 18h00, se sont réunis les membres du Comité Syndical du PETR du Pays Ruffécois, légalement convoqués à la salle Louis Léaud de Mansle-Les-Fontaines le 13 novembre 2023, sous la présidence de Monsieur DANÈDE Laurent.

Secrétaire de séance : M. TESSIER Jean-Luc.

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE

Etaient présents : Mme BAUDRILLART Agnès - M. AGUESSEAU Norbert – M. CROIZARD Christian – M. DANÈDE Laurent - Mme BERNARD Anne-Marie - Mme LAMAZIÈRE Véronique - Mme MANDIN Frédérique - Mme MARCELIN Céline - M. PANTIER Jean-Marie - M. RAINETEAU Jean - Mme ROCHE Nadine – Mme TEILLET Anne - M. TESSIER Jean-Luc – M. VIDAL Laurent - M. ZULIAN Jean-Louis.

Etaient excusés : M. BEAU Jacques - M. COMBAUD Renaud – Mme FOURÉ Brigitte - Mme GUILLAUMIN-PRADIGNAC Nathalie.

Etaient absents : M. GUYON Jean-Guy.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE CHARENTE

Etaient présents : Mme ASHBOLT Louisa – Mme AURICOSTE-TONKA Isabelle – M. BASTIER Thierry (pouvoir de Mme BASTIER Nina) – M. BŒUF Pascal – M. FORT Jean-Paul - M. GEOFFROY Fabrice – M. JOBIT Jean-François - M. MATHIEU Xavier - Mme M. SEGUINAR Claudy - M. THOMAS Jean-Claude - VIEYRES-TEILLET Huguette.

Etaient excusés : Mme BASTIER Nina (pouvoir à M. BASTIER Thierry) – Mme GUILLONNEAU Séverine - Mme MOREAU Carole - Mme ROLLIN Lydie.

Etaient absents : Mme BELGHALI Lucile – M. DUPUIS José - M. MICHAUD Arnaud - M. POUX Pierre - M. THOMAS Hubert.

- Vu le Code Général des collectivités territoriales,

APPEL A PROJET « NATURE ET TRANSITIONS »

Le Président rappelle aux membres du Comité Syndical que le PETR, a validé sa stratégie biodiversité à la fin de l'été 2023 et a candidaté au label Territoire Engagé pour la Nature, le 30 septembre 2023.

Afin de mettre en œuvre sa stratégie biodiversité et pour mener et animer les actions, il propose de répondre à l'Appel à Projet « Nature et Transitions ».

Le plan d'actions de cet Appel à projet se décompose de la manière suivante :

- Plantation de haies et de fruitiers
- Ensemencement de bandes mellifères
- Installation de nichoirs et abris
- Programme d'animations, de formations et de sensibilisations
- Accompagnement technique et financier pour la mise en œuvre de ces actions

AR Prefecture016-200050094-20231129-DEL2023112901-DE
Reçu le 01/12/2023

Le plan de financement de ces opérations se décompose comme suit :

Dépenses prévisionnelles			Recettes prévisionnelles		
	Montant HT	Montant TTC		Montant	Taux
Volet opérationnel / Fiche action 1 / B1	103 715 €	121 475 €	Région Nouvelle Aquitaine	88 860,50 €	
			- Volet B1	72 600,50 €	70 %
			- Volet B2	16 260 €	60 %
Volet sensibilisation / Fiche action 1 B2	27 100 €	30 280 €	LEADER	21 211,50 €	
			- Volet B1	10 371,50 €	10%
			- Volet B2	10 840 €	40 %
			Autofinancement	41 683 €	
Total général des dépenses	130 815 €	151 755 €	Total général des recettes	151 755 €	

La date limite de réponse à cet appel à projet est fixée au 01 décembre 2023.

Ayant pris connaissance de l'ensemble du projet et après en avoir délibéré, les élu(e)s du comité syndical, à 27 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION :

- APPROUVENT que le PETR du Pays Ruffécois dépose une candidature à l'appel à projet « Nature et transitions » ;
- AUTORISENT le Président à signer tout document se révélant nécessaire à la mise en œuvre de cette action.

Certifié exécutoire la présente délibération
Le Président,

Laurent DANÈDE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa notification